

1. Bilan des mobilités des apprenants

a) Données statistiques du lycée au regard de la Stratégie Europe 2020

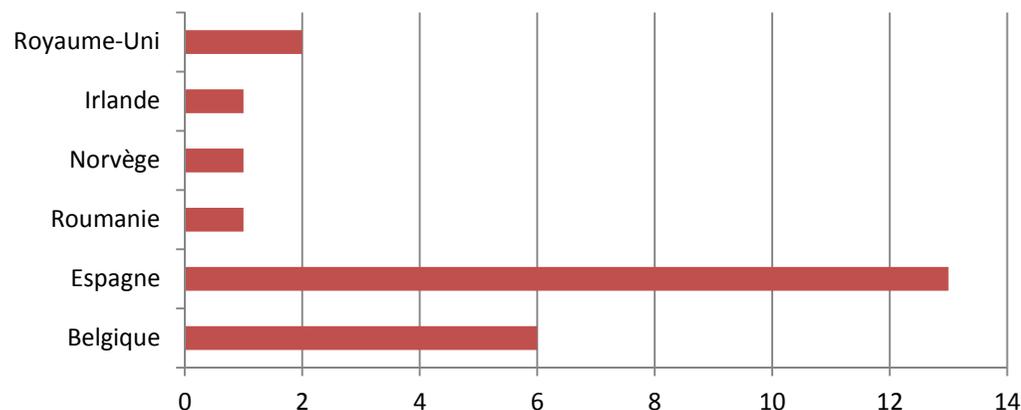
Objectif du Plan européen 2020: 6% des diplômés de l'EFPP (enseignement et formation professionnelle) ayant effectué une mobilité

- Année scolaire 2018/2019 : 7.9% de nos élèves diplômés ont effectué une mobilité européenne
- Année scolaire 2019/2020 : 9.8% de nos élèves diplômés ont effectué une mobilité européenne

b) Répartition des mobilités des élèves apprenants

Répartition des mobilités par pays

Belgique	6	25%
Espagne	13	54%
Roumanie	1	4%
Norvège	1	4%
Irlande	1	4%
Royaume-Uni	2	8%
	24	

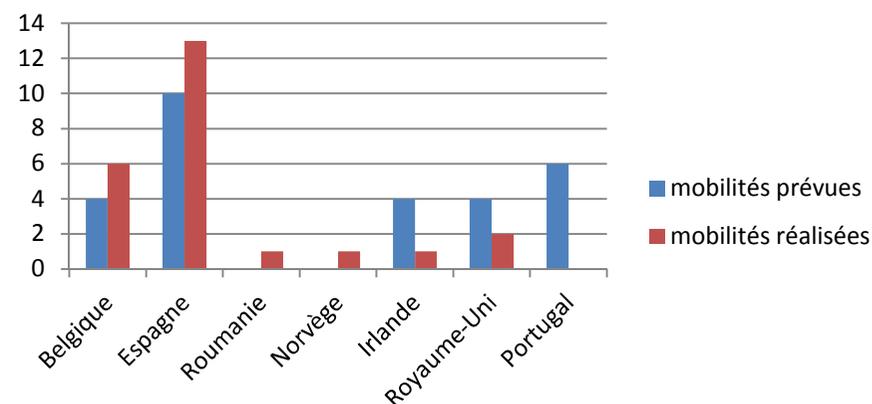


Les mobilités vers la Roumanie et la Norvège n'étaient pas prévues dans le projet initial.

Écarts de réalisation des mobilités prévues au projet

	prévu	réalisé
Belgique	4	6
Espagne	10	13
Roumanie	0	1
Norvège	0	1
Irlande	4	1
Royaume-Uni	4	2
Portugal	6	0
	28	24

Écarts entre les mobilités prévues et réalisées



Les écarts de réalisation soulignent d'une part, l'impact du BREXIT à partir de mars 2019 et d'autre part, l'incidence de la crise sanitaire à partir de février 2020.

Répartition des mobilités par langue du pays d'accueil

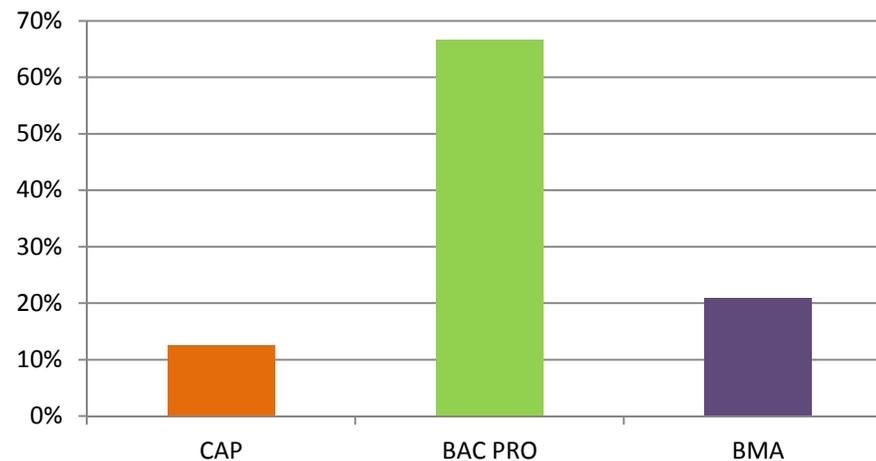
anglais	11	46%
espagnol	13	54%
	24	

Les mobilités en langue espagnole se sont toutes réalisées en Espagne à l'inverse des mobilités anglophones dont le destinations ont été variées :

Mobilités anglophones	Nombre
Royaume-Uni	2
Irlande	1
Belgique	6
Roumanie	1
Norvège	1
	11

Répartition des mobilités par diplôme préparé

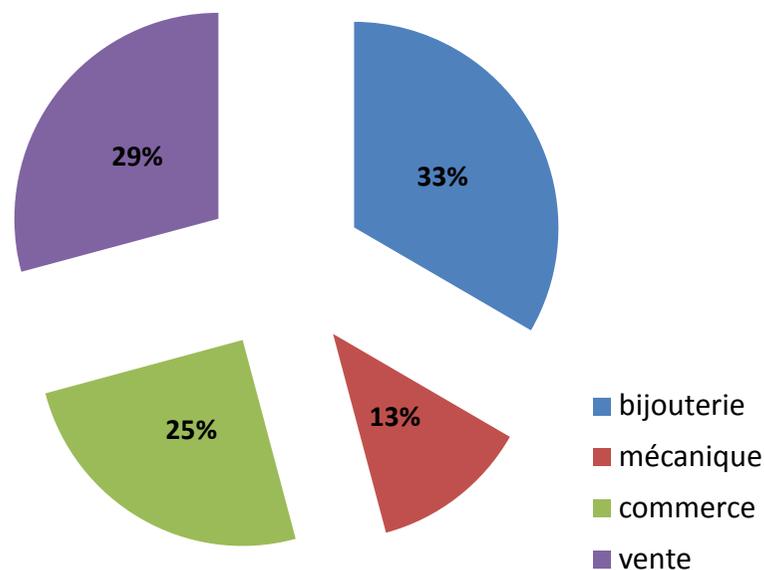
CAP	3	13%
BAC PRO	16	67%
BMA	5	21%
	24	



On peut souligner l'intérêt manifeste des élèves de bac professionnel en faveur de la mobilité européenne. Ils représentent les 2/3 des participants.

Répartition des mobilités par filière de formation

bijouterie	8	33%
mécanique	3	13%
commerce	6	25%
vente	7	29%
	24	



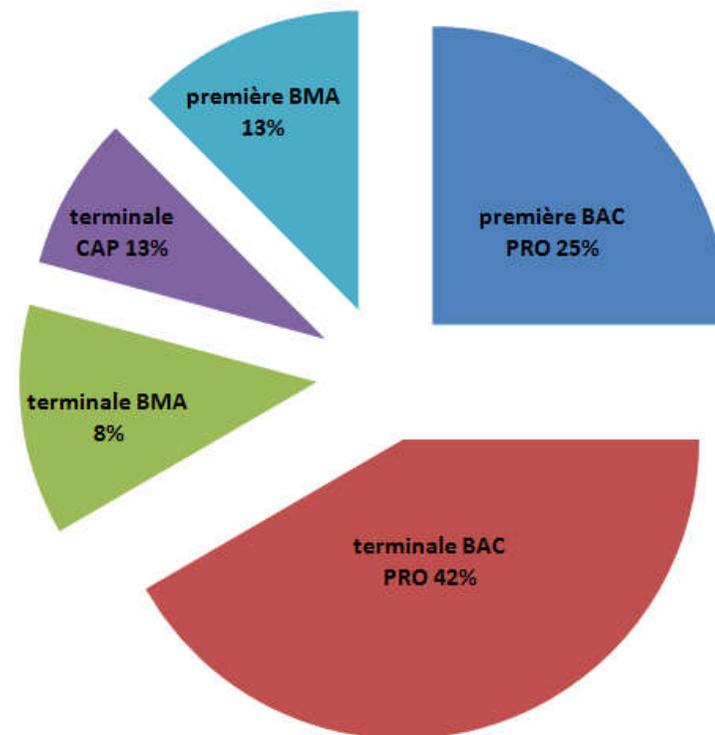
L'ouverture européenne trouve un écho dans chacune des 4 filières de formation du lycée.

Répartition des mobilités par classe

1re BAC PRO	6	25%
Tle BAC PRO	10	42%
1re BMA	3	13%
Tle BMA	2	8%
Tle CAP	3	13%
	24	

62.5% des participants étaient en terminale, soit dans la dernière année conduisant à leur diplôme.

37.5% étaient en première année de formation.



c) Répartition des mobilités selon le profil des apprenants

- Profil des participants ayant moins d'opportunités selon les critères :

Boursier sur critères sociaux ou PCS défavorisées	8	33%
Apprenant mineur	10	42%
Apprenant souffrant d'un handicap	4	17%

- Participants ayant moins d'opportunités (remplissant au moins un critère de reconnaissance) : 16 apprenants, soit 67% au total contre 11 prévues au projet initial.

d) Valorisation des mobilités des apprenants

Reconnaissance européenne à travers l'Europass

24 Europass ont été délivrés : chaque apprenant a ainsi vu sa mobilité valorisée et reconnue grâce à cet outil.

Reconnaissance académique à travers l'unité facultative de mobilité

L'épreuve dite de mobilité est une épreuve facultative que chaque candidat au diplôme du CAP, BAC PRO et BMA a la possibilité de présenter à l'examen. Cette épreuve lui permet ainsi de disposer de points supplémentaires. A noter que cette épreuve n'existe pour le CAP et le BMA que depuis la publication d'un arrêté du 30/08/2019.

L'épreuve a pour objectif l'évaluation des acquis d'apprentissage obtenus à l'occasion d'un séjour dans un pays membre de l'Union européenne. Elle prend en compte les dimensions professionnelles et culturelles des situations rencontrées par le candidat.

L'épreuve se compose de deux parties dont la première sur 8 points se déroule dans le pays étranger, à l'issue de la période de mobilité. Elle est réalisée par un ou des représentants de l'entreprise du pays d'accueil étranger.

16 élèves sur les 24 partis en mobilité ont présenté cette épreuve : 15 élèves de BAC PRO, 1 élève de BMA.

La note moyenne obtenue à la première partie est de 7.68/8.

Pour les lauréats du bac professionnel, une attestation dénommée « MobiPro » a été délivrée aux 15 candidats admis et ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 à l'épreuve facultative de mobilité.

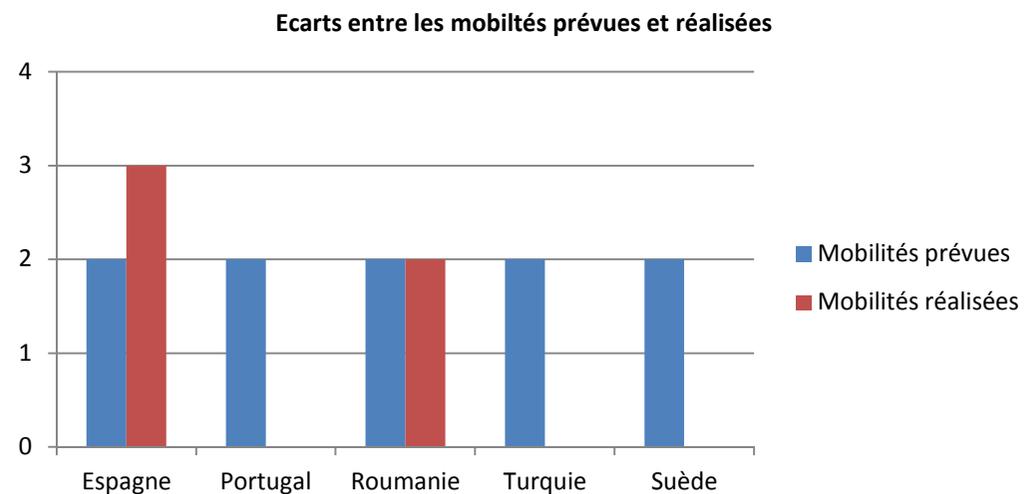
2. Bilan des mobilités des personnels

5 mobilités personnels ont été réalisées sur les 10 prévues au projet initial.

Ces mobilités ont été organisées sur 5 jours, soit 3 jours de formation et 2 jours d'approche.

Ecarts de réalisation des mobilités prévues au projet

	prévu	réalisé
Espagne	2	3
Portugal	2	0
Roumanie	2	2
Turquie	2	0
Suède	2	0
	10	5



3. Bilan budgétaire des mobilités

a) Typologie des dépenses réalisées (2018-2020)

- **VET-SHORT : mobilité de courte durée des apprenants**

-Frais de voyage (apprenants, accompagnateurs) en coût unitaire européen : 8060€

Apprenants : 6135€

Accompagnateurs : 1925€

Taux de consommation des crédits ouverts : 91.59%

-Frais de séjour : (apprenants, accompagnateurs) en coût unitaire européen : 22 258€

Apprenants : 20 590€

Accompagnateurs : 1668€

Taux de consommation des crédits ouverts : 78.65%

- **VET-STA : formation du personnel à l'étranger**

-Frais de voyage (personnels) en coût unitaire européen : 1375€

Taux de consommation des crédits ouverts : 44.50%

-Frais de séjour (personnels) en coût unitaire européen : 2404€

Taux de consommation des crédits ouverts : 46.68%

- **SOUTIEN ORGANISATIONNEL**

Le soutien organisationnel disponible est fonction du nombre de mobilités réalisées, soit 350€ par mobilité.

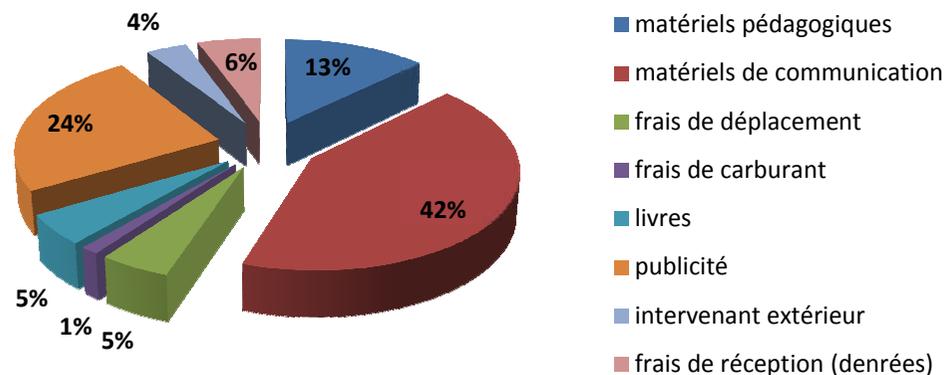
Soit 24 le nombre de mobilités réalisées : (24 apprenants + 5 personnels) X 350€ = 10 150€ de crédits de soutien organisationnel disponible.

Montant des crédits utilisés : 5575.42€ soit 55% des crédits réellement disponibles et 41% de la subvention initiale allouée (13 650€).

Typologie des dépenses du soutien organisationnel par compte de nature

Compte	Nature de la dépense	Montant	Part relative
6067	matériels pédagogiques	712,49 €	13%
6068	matériels de communication	2 365,36 €	42%
6251	frais de déplacement	277,47 €	5%
6061	frais de carburant	71,86 €	1%
6186	livres	281,38 €	5%
623	publicité	1 356,60 €	24%
6288	intervenant extérieur	200,00 €	4%
6011	frais de réception (denrées)	310,26 €	6%
		5 575,42 €	

ERASMUS+ : dépenses au titre du soutien organisationnel



La majorité des dépenses imputées sur le poste budgétaire alloué au soutien organisationnel du projet GROOVE a eu pour objectif de le faire rayonner en interne et en externe via l'achat de matériels de communication (42%), d'objets publicitaires (24%), de frais de réception (6%) et l'intervention de partenaire extérieur (4% : la Maison de l'Europe).

L'achat de matériels pédagogiques (13%) et de livres (5%) a en outre permis l'organisation de manifestations culturelles afin de promouvoir et disséminer les résultats des actions de mobilité.